

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

(PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE)

Aux personnes intéressées

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 7 octobre 2024, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de démolir le bâtiment reliant les deux hangars, remplacer le revêtement mural des deux hangars et remplacer le revêtement de toiture pour l'immeuble sis 599, rue des Voiliers.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 21 octobre 2024**, à compter de 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Conformément à l'article 123, alinéa 1, paragraphe 2°, de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), le projet de résolution ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.
4. La zone concernée et les zones contigües sont illustrées au croquis ci-joint.
5. Le projet particulier et le croquis peuvent être consultés de la façon suivante :
 - a) en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;
 - b) par courriel, en faisant la demande :
 - par téléphone au **418 724-3125**;
 - par écrit à l'adresse **greffe@rimouski.ca**.

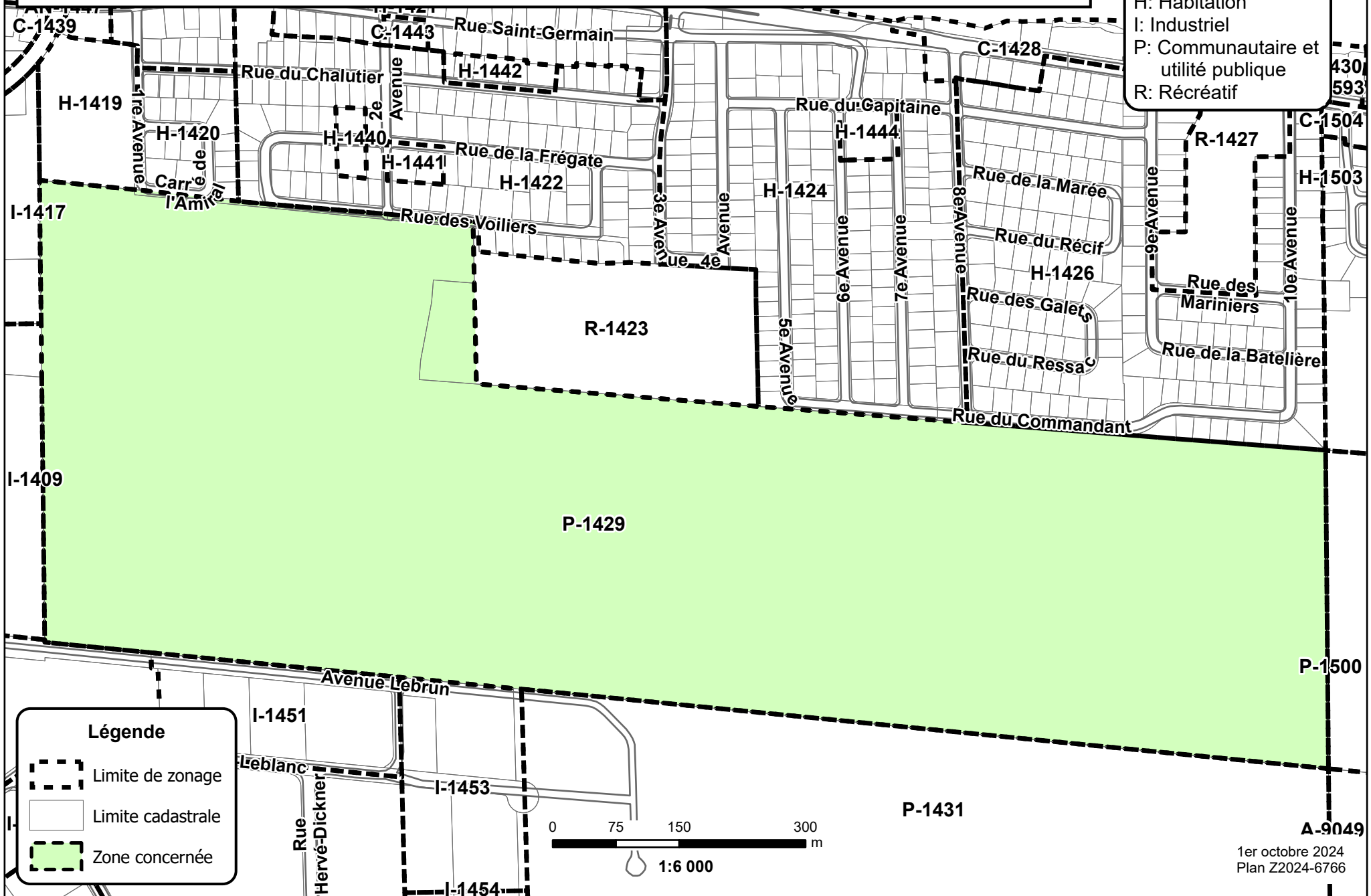
FAIT À RIMOUSKI, CE 9 OCTOBRE 2024

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat
Greffier

Projet de résolution - Projet particulier de construction, d'occupation ou de modification d'un immeuble
Aérodrome de Rimouski - 599, rue des Voiliers

Zone P-1429
District Rimouski-Est

- Type de Zonage**
- A: Agricole
 - AN: Aire naturelle
 - C: Commercial
 - F: Forestier
 - H: Habitation
 - I: Industriel
 - P: Communautaire et utilité publique
 - R: Récréatif



Légende

- Limite de zonage
- Limite cadastrale
- Zone concernée

